

Les Jardins de la Combe

Entretien et création d'espaces verts, 14 salariés

Mémoire technique

Entretien des espaces verts communaux, accord-cadre à bons de commande, 4 ans

Lot 1, parcs, squares et abords des bâtiments publics

POUVOIR ADJUDICATEUR	Commune de Saint-Aubin-les-Vignes
RÉFÉRENCE DU MARCHÉ	2026-EV-01
DATE DE REMISE	15 octobre 2026
CANDIDAT	Les Jardins de la Combe, SARL

- 1 Votre besoin, notre lecture du marché
- 2 Moyens humains affectés au marché
- 3 Moyens matériels affectés au marché
- 4 Méthodologie d'exécution des prestations

- 5 Organisation et planning
- 6 Qualité, sécurité et démarche environnementale
- 7 Nos engagements pour ce marché
- 8 Annexes jointes

1 Votre besoin, notre lecture du marché

34

sites ouverts au public

21 ha

d'espaces verts

3

classes d'entretien

0

produit phytosanitaire

Ce que nous avons compris

La commune nous confie l'entretien de 21 hectares d'espaces verts répartis sur 34 sites, dont trois parcs, onze squares et les abords de l'hôtel de ville, des écoles, du gymnase et de la médiathèque. Le CCTP prévoit une gestion différenciée en trois classes d'entretien et l'abandon complet des produits phytosanitaires. Il demande aussi que les abords des écoles soient traités en dehors de la présence des enfants, ce qui impose une organisation particulière pendant les périodes scolaires.

Les enjeux que nous identifions

- La sécurité des usagers, d'abord. Les 34 sites sont ouverts au public en permanence et sept d'entre eux touchent un établissement scolaire.
- La régularité. Un parc tondu à temps ne se remarque pas, un parc tondu en retard se remarque tout de suite. D'avril à octobre, la commune attend une présence sans faille.
- La gestion différenciée, avec trois rythmes et trois hauteurs de coupe à tenir site par site, sans confusion possible.
- Le zéro phytosanitaire, qui demande davantage de passages et un matériel adapté. Nous le détaillons en partie 3.

Notre réponse en trois lignes

- Une équipe de six personnes affectée au lot, avec une référente unique joignable de 7 h à 19 h et un suppléant désigné.
- Un planning annuel établi site par site, remis avant le 1er mars et tenu au moins à 95 %. Le taux est mesuré et transmis chaque trimestre.
- Une intervention sous quatre heures en cas de danger, toute l'année, week-ends compris.

Points de vigilance que nous signalons

- Le square des Tilleuls est en forte pente. La tonte autoportée y est impossible par temps humide, nous y prévoyons une tonte à conducteur marchant et, au pire, un report de 48 heures.
- Les abords de l'école Jules-Ferry ne sont accessibles que par la cour. Nous y interviendrons le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires.

2 Moyens humains affectés au marché

6

personnes affectées au lot

4,2

équivalents temps plein en saison

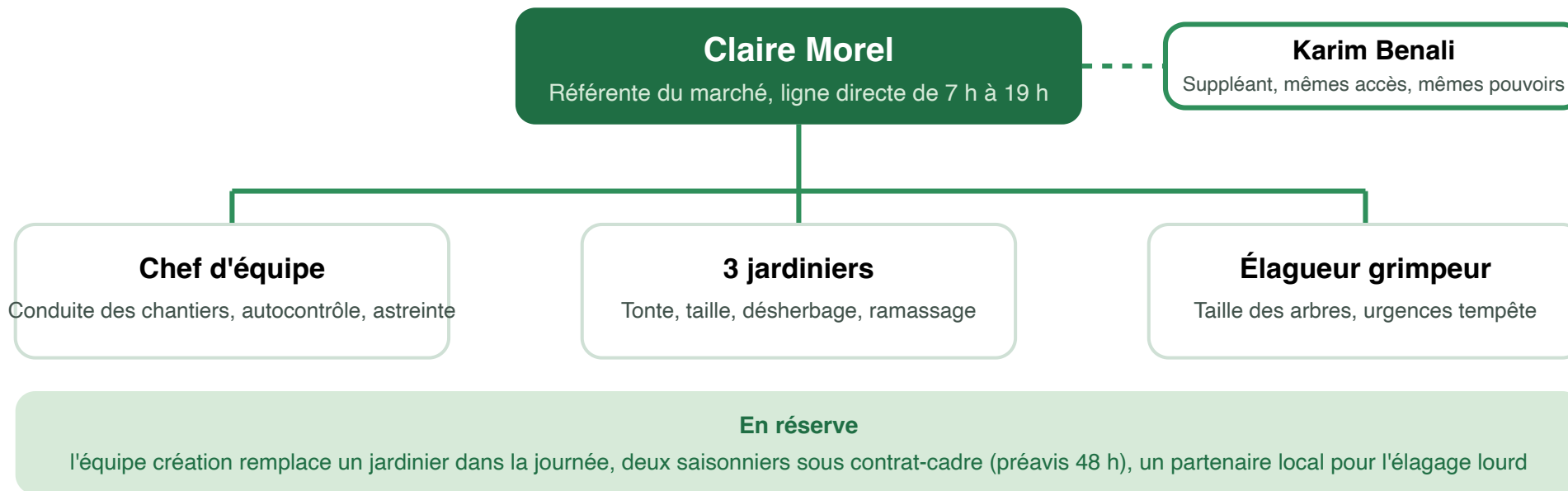
7 h à 19 h

référente sur ligne directe

30 min

réponse de l'astreinte, toute l'année

2.1 Une interlocutrice unique, et son suppléant



Claire Morel, gérante, est la référente du marché. C'est elle qui reçoit les demandes de la commune, valide les plannings et signe les rapports. Elle est joignable sur une ligne directe de 7 h à 19 h du lundi au vendredi, et par l'astreinte le reste du temps.

En son absence, Karim Benali, chef d'équipe, dispose des mêmes accès et des mêmes pouvoirs. Pour la commune, cela veut dire un seul numéro, qui répond toujours.

2.2 L'équipe dédiée au lot

Fonction	Personnes	Rôle sur ce marché	Qualifications
Référente du marché	1	Pilotage, planning, rapports, relation avec la commune	BTS aménagements paysagers, 14 ans de métier
Chef d'équipe, suppléant	1	Conduite des chantiers, autocontrôle, astreinte	CAP travaux paysagers, CACES R482 A et F, SST
Jardiniers	3	Tonte, taille, désherbage, ramassage	CAP ou trois ans d'expérience au minimum, permis EB pour deux d'entre eux
Élagueur grimpeur	1	Taille des arbres, urgences tempête	CS arboriste-élagueur, habilitation travaux en hauteur

Ces six personnes représentent 4,2 équivalents temps plein sur le lot d'avril à octobre, et 1,8 le reste de l'année. L'entreprise compte 14 salariés. Le lot mobilise donc moins d'un tiers de l'effectif, ce qui nous laisse une réserve pour les pics de charge et les remplacements.

2.3 Continuité de service

- Un jardinier absent est remplacé dans la journée par un salarié de l'équipe création, formé aux mêmes consignes de gestion différenciée.
- Si le chef d'équipe est absent, la référente prend la conduite des chantiers. Le planning ne bouge pas.
- En cas de pic de charge, de tempête ou de retard de saison, deux saisonniers sous contrat-cadre peuvent être appelés avec un préavis de 48 heures, et un partenaire local prend l'élitage lourd.
- L'astreinte tient sur un seul numéro, 24 h sur 24 et toute l'année. Réponse sous 30 minutes, présence sur site sous quatre heures pour une mise en sécurité.

2.4 Formation et consignes de site

Avant son premier passage, chaque personne affectée reçoit un classeur de site avec le plan, la classe d'entretien, les horaires autorisés, les points de vigilance et les contacts. Une demi-journée de formation aux consignes du marché est organisée à la notification, puis à chaque arrivée dans l'équipe. Les recyclages sécurité (SST, travaux en hauteur) sont tenus à jour et les attestations sont jointes en annexe.

3 Moyens matériels affectés au marché

17

machines dédiées au lot

24 h

pour remplacer une machine en panne

70 %

des heures de taille sur batterie

25 h

entre deux affûtages de lame

Matériel	Nombre	Usage sur le marché	Remplacement en cas de panne
Tondeuses autoportées à ramassage, 120 cm	2	Parcs et grands squares, classes 1 et 2	Une troisième machine en réserve à l'atelier, sous 24 h
Tondeuses à conducteur marchant, 53 cm	3	Abords, bordures, square des Tilleuls	Stock atelier, sous 24 h
Débroussailleuses et taille-haies sur batterie	6	Finitions, haies, abords d'écoles (pas de moteur thermique)	Stock atelier, sous 24 h
Désherbeur mécanique à brosses et désherbeur thermique	2	Allées, pieds de murs, sans produit	Location auprès d'un loueur sous contrat, sous 48 h
Broyeur de branches	1	Broyage des tailles en paillage sur place	Location sous 48 h
Fourgons benne avec remorque	3	Une équipe, un véhicule, évacuation des déchets verts	Véhicule de l'équipe création

Chaque machine a son carnet d'entretien, contrôlé chaque semaine par le chef d'équipe. Les lames de tondeuse sont affûtées toutes les 25 heures de fonctionnement, parce qu'une lame émoussée arrache l'herbe au lieu de la couper et que cela se voit une semaine plus tard. Nous sommes passés aux outils sur batterie pour les finitions il y a deux ans. Ils couvrent aujourd'hui 70 % de nos heures de taille.

4 Méthodologie d'exécution des prestations

7 j

entre deux tontes en classe 1

12 j

en classe 2

2

fauches par an en classe 3

6

passages de désherbage mécanique

Pour chaque prestation du CCTP, nous indiquons ce que nous faisons, à quel rythme, avec quel contrôle et quel livrable. Les fréquences sont celles du cahier des

charges, par classe d'entretien. Quand nous proposons davantage, c'est signalé.

4.1 Tonte et gestion différenciée

Classe d'entretien	Sites	Fréquence d'avril à octobre	Hauteur de coupe	Déchets
Classe 1, soignée	Abords de l'hôtel de ville, médiathèque, trois squares de centre-ville	Chaque semaine	5 cm	Ramassage et évacuation
Classe 2, courante	Parcs, squares de quartier, abords d'écoles	Tous les 12 jours	7 cm	Mulching, ramassage si l'herbe est haute
Classe 3, naturelle	Prairies du parc de la Combe, talus	Deux fauches par an, juin et octobre	10 cm	Export des foins huit jours après la fauche

Chaque site porte sa classe sur le classeur d'équipe et sur le planning. On ne tond pas un square de classe 1 et une prairie de classe 3 avec le même réglage, et l'équipe le sait. En cas de pluie prolongée, la tonte est reportée de 48 heures au plus et la commune est prévenue le jour même par la référente.

4.2 Taille des haies et des arbustes

Les haies de classes 1 et 2 sont taillées deux fois par an, en juin et en septembre. Nous ne taillons jamais entre le 15 mars et le 31 juillet les haies susceptibles d'abriter des nids, conformément aux recommandations de l'Office français de la biodiversité. Les arbustes à fleurs sont taillés après la floraison. Les produits de taille sont broyés sur place et réutilisés en paillage dans les massifs, ce qui évite un transport et réduit l'arrosage.

4.3 Désherbage sans produit phytosanitaire

Les allées stabilisées et les pieds de murs sont passés au désherbeur mécanique à brosses, six fois par an de mars à octobre. Les surfaces imperméables reçoivent

quatre passages au désherbeur thermique. Les massifs sont paillés sur 8 cm, ce qui divise par trois le désherbage manuel qui reste à faire à chaque tonte. Aucun produit n'est utilisé sur ce marché, pas même de biocontrôle.

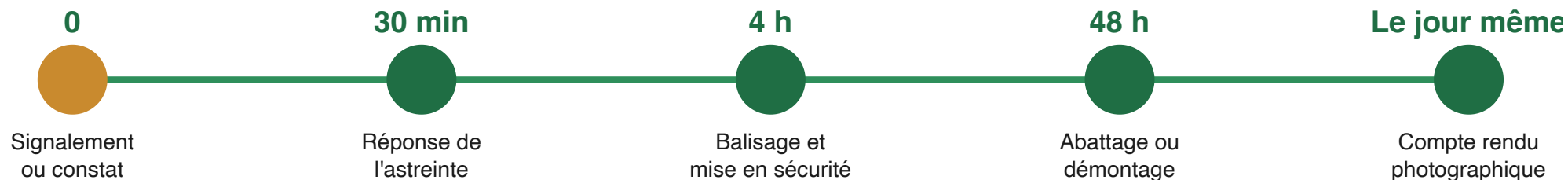
4.4 Ramassage des feuilles et propreté

D'octobre à décembre, les feuilles sont ramassées chaque semaine sur les sites de classes 1 et 2, par soufflage puis aspiration, jamais en direction de la voirie. Elles partent à la plateforme de compostage. À chaque passage, quelle que soit la prestation, l'équipe ramasse les papiers et les petits déchets sur les surfaces entretenues. Un site propre, c'est aussi notre carte de visite.

4.5 Arrosage et suivi des jeunes plantations

Les plantations de moins de trois ans reçoivent 30 litres d'eau par arbre tous les dix jours de juin à septembre, davantage en cas d'alerte sécheresse. Les dates sont relevées dans le rapport mensuel. Les cuvettes d'arrosage sont refaites au printemps et les tuteurs vérifiés à chaque passage.

4.6 Interventions d'urgence et mise en sécurité



Il s'agit des arbres ou des branches menaçants, des chutes après une tempête, ou de toute dégradation qui rend un site dangereux, signalés par la commune ou constatés par nos équipes lors d'un passage. Nous balisons et mettons en sécurité sous quatre heures, toute l'année. L'abattage ou le démontage suit sous 48 heures avec l'élagueur grimpeur, et un compte rendu photographique est envoyé le jour même. Ces interventions donnent lieu à un bon de commande distinct, au bordereau des prix.

4.7 Rapports d'intervention et outil de suivi

Chaque passage est enregistré depuis le téléphone du chef d'équipe sur notre application de suivi, avec le site, la prestation, les heures d'arrivée et de départ, des photos avant et après et les observations éventuelles. La commune reçoit un rapport mensuel avant le 5 du mois suivant. Elle dispose aussi d'un accès en lecture à l'application, pour voir à tout moment ce qui a été fait et ce qui est prévu.

5 Organisation et planning

4 h

pour accuser réception d'une demande

2 j

pour la visite et le devis

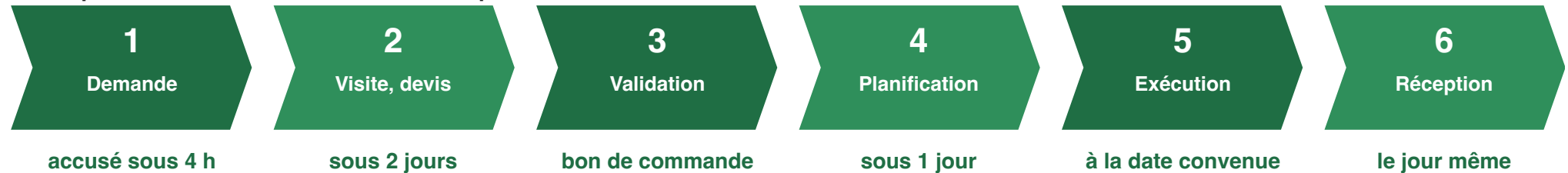
1er mars

remise du planning annuel

95 %

de passages dans la semaine prévue

5.1 Le processus, du bon de commande au procès-verbal



Étape	Délai	Ce qui se passe
1. Réception de la demande	Accusé sous 4 heures ouvrées	Par mail ou par téléphone à la référente. La demande reçoit un numéro de suivi.
2. Visite et devis si nécessaire	Sous 2 jours ouvrés	Pour toute prestation hors planning annuel, visite sur site et devis au bordereau.
3. Validation	Par la commune	Aucune prestation hors planning ne démarre sans bon de commande signé.
4. Planification	Sous 1 jour ouvré après validation	Date proposée à la commune et inscrite au planning partagé.
5. Exécution	À la date convenue	Chef d'équipe sur place, autocontrôle en fin de chantier, photos.
6. Réception	Le jour même	Rapport d'intervention, et procès-verbal contradictoire pour les prestations sur devis.

5.2 Planning annuel type

Prestation	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Tonte classes 1 et 2												
Fauche classe 3												
Taille des haies												
Désherbage mécanique												
Ramassage des feuilles												
Arrosage des jeunes plantations												
Contrôle contradictoire												

Le planning détaillé, site par site et semaine par semaine, est remis à la commune avant le 1^{er} mars de chaque année. Il est mis à jour en ligne à chaque changement. Nous nous engageons sur 95 % de passages réalisés dans la semaine prévue, hors intempéries déclarées, et nous mesurons ce taux.

6 Qualité, sécurité et démarche environnementale

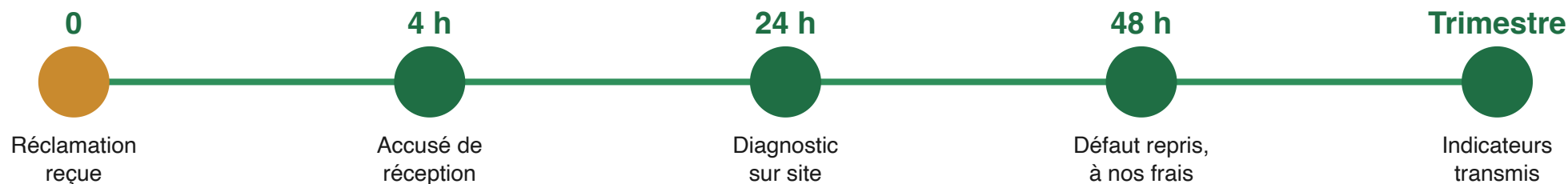
12 points d'autocontrôle par site	4 h pour accuser réception d'une réclamation	48 h pour reprendre un défaut avéré	100 % des déchets verts valorisés
---	--	---	---

6.1 Contrôles

- Autocontrôle du chef d'équipe à la fin de chaque passage, sur une grille de 12 points par site (hauteur de coupe, finitions, propreté, déchets évacués, matériel remisé).

- Contrôle contradictoire chaque trimestre avec le service technique de la commune, sur cinq sites tirés au sort, avec un compte rendu signé.
- Revue annuelle où nous présentons les indicateurs, les réclamations et les actions engagées.

6.2 Réclamations et reprise des défauts



Toute réclamation reçoit un accusé de réception sous quatre heures ouvrées et un diagnostic sur site sous 24 heures. Si le défaut est avéré, tonte incomplète, taille non conforme, déchets laissés sur place, il est repris sous 48 heures ouvrées, à nos frais

et sans discussion. Deux réclamations fondées sur le même site dans le même trimestre entraînent une visite de la référente et un plan d'action écrit.

6.3 Indicateurs transmis chaque trimestre

Indicateur	Engagement	Mesure
Passages réalisés dans la semaine prévue	95 % au moins	Application de suivi, hors intempéries déclarées
Délai de mise en sécurité sur urgence	4 heures au plus	Horodatage de l'appel et de l'arrivée
Réclamations fondées	Moins d'une par trimestre et par dix sites	Registre des réclamations
Défauts repris sous 48 heures	100 %	Registre des réclamations
Déchets verts valorisés	100 %	Bordereaux de la plateforme de compostage

6.4 Sécurité des usagers et du personnel

Un plan de prévention est établi avec la commune à la notification, puis pour chaque site à accès particulier. La zone de travail est toujours balisée. Nous ne tondons ni ne taillons à moins de 10 mètres d'un groupe d'enfants, et les abords d'écoles sont traités hors présence des élèves. Les équipements de protection sont fournis et contrôlés, et chaque équipe compte un sauveteur secouriste du travail.

6.5 Démarche environnementale

- Aucun produit phytosanitaire, pas même de biocontrôle. Désherbage mécanique et thermique, paillage.
- Gestion différenciée. Les prairies de classe 3 sont fauchées tard et une bande refuge de 2 mètres est laissée à chaque fauche pour la faune.
- La totalité des déchets verts est valorisée, par broyage sur place en paillage ou par compostage sur la plateforme agréée située à 9 km, avec un bordereau à chaque dépôt.
- Bruit. Outils sur batterie pour toutes les finitions, pas de moteur thermique avant 8 h ni après 18 h, jamais le week-end sauf urgence.
- Eau. Arrosage au goutte-à-goutte sur les massifs équipés, volumes relevés dans le rapport mensuel.

7 Nos engagements pour ce marché

8

engagements chiffrés

1

seul numéro pour la commune

4 h

pour une mise en sécurité

0

produit phytosanitaire

Voici ce que la commune pourra vérifier, chiffre par chiffre, à chaque rapport trimestriel.

**Deux personnes
nommées, un seul
numéro**

Une interlocutrice unique joignable de 7 h
à 19 h, et son suppléant

95 % au moins

Passages tenus dans la semaine planifiée

**Sous 4 heures, toute
l'année**

Mise en sécurité sur urgence

**Sous 48 heures
ouvrées, à nos frais**

Reprise d'un défaut avéré

**Avant le 5 du mois
suivant, avec photos**

Rapport mensuel d'activité

Aucun

Produits phytosanitaires

**100 %, bordereaux à
l'appui**

Déchets verts valorisés

**Avant le 1er mars de
chaque année**

Planning annuel remis

- CV de la référente, du chef d'équipe et de l'élagueur grimpeur, avec les attestations de formation.
- Attestations d'assurance responsabilité civile professionnelle.
- Trois attestations de bonne exécution de marchés comparables, délivrées par les maîtres d'ouvrage.
- Fiches techniques des tondeuses et des désherbeurs affectés au marché.
- Convention avec la plateforme de compostage.
- Modèle de rapport mensuel et grille d'autocontrôle.

Document d'exemple diffusé par PILAOT (pilaot.com). L'entreprise, la commune, les personnes et les chiffres sont inventés. La trame peut être reprise librement, le contenu est à réécrire pour chaque consultation.